

INVITATION MEETING FORMATION PDA

Chers professionnels de la PDA ,
Nous espérons que vous allez tous bien!
Mme Karine Gausсен de Medicsafe, en partenariat avec Mme Christel Leclercq de PrépaForma, vous convie à notre Meeting PDA dans le superbe cadre des Docks à Marseille, les:

17 et 18 septembre 2020

2 JOURS DE FORMATION ET D ECHANGES SUR LE SUJET DE LA PDA
ouverts au titulaire, adjoint, étudiant en pharmacie, préparateur en pharmacie.

Quelques chiffres...

En 2019, 35 officines nous ont confiés leurs collaborateurs et nos formations ont obtenu une note moyenne de satisfaction de 9,9/10.

En 2020, nous devons donc renouveler ces rendez vous et mettons un point d'honneur à l'adapter aux problématiques de votre quotidien.

Des sessions à taille humaine pour prendre le temps d'échanger sur des problématiques, retours sur expérience et cas pratiques.

N'hésitez pas à venir avec vos problématiques, vous partirez avec des solutions pratiques!

Pour plus de confidentialité, nous pouvons réaliser des sessions exclusives et à proximité de vos officines en région, nous demandons juste un minimum de 4 participants. N'hésitez pas à nous en faire la demande.

Votre cursus de formation :

« Les Bonnes Pratiques de Préparation de Doses à Administrer »

7 heures

Connaître les évolutions des exigences réglementaires des bonnes pratiques de préparation (Article L5121-5) •

Comprendre les obligations liées à l'évolution des exigences réglementaires des bonnes pratiques de préparation en PDA •

Connaître les nouvelles règles d'étiquetage des préparations en PDA •

Être sensibilisé au respect de la traçabilité des gestes, des matières, des personnels, du matériel dans le préparatoire de PDA •

Comprendre les exigences des règles d'hygiène et de tenue au préparatoire de PDA •

Mettre en avant et comprendre les possibilités de contaminations croisées liées aux exigences de manipulation et d'hygiène au préparatoire de PDA •

Être sensibilisé à la démarche rédactionnelle, comprendre le bien-fondé de la réalisation de fiches de procédures

« Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD, Démarche qualité et Bonnes pratiques sur le circuit du médicament »

7 heures

Le fil conducteur de cette formation la démarche qualité sur le circuit du médicament.

Sont évoqués : son rôle dans la sécurisation du circuit du médicament dans l'établissement, sa participation active à la vie de l'établissement, dans le respect des exigences réglementaires et légales. Cette formation considère également la dispensation des doses à administrer comme une entreprise à part entière.

Toutes ses composantes sont examinées, de la prise en charge de la demande jusqu'à la livraison à l'établissement, et au-delà par la prise en compte des effets secondaires et risques de iatrogénie, ce qui renvoie l'apprenant au rôle de « pilote du médicament en Ehpad »

Conditions de participation au parcours de formation

Inscription d'un stagiaire pour le cursus complet
ou bien de plusieurs stagiaires, cursus intégral à suivre.

PROGRAMME DES JOURNEES

Jour 1 :

Accueil autour d'un café viennoiserie à partir de 9h

Début de chaque formation à 9h30

Déjeuner de 13h00 à 14h

Reprise de la formation à 14h

Fin des sessions de formation à 17h30

Jour 2 :

Accueil autour d'un café viennoiserie à partir de 9h

Début de chaque formation à 9h30

Déjeuner de 12h30 à 13h30

Reprise de chaque formation à 13h30

Fin des sessions de formation à 17h30

INSCRIPTION

contact@medicsafe.fr

Nom de la pharmacie

Nom et prénom des participants

Poste occupé

L'adresse du lieu précis vous parviendra avec votre convention de formation.

Le lieu de formation compte de nombreux hotels à proximité et est proche de la Gare Saint Charles ou accessible par navette de l'aéroport Marseille Provence.

LES FORMATIONS SONT PRISES EN CHARGE PAR LES OPCA

Vous recevrez 2 conventions de partenariat, 1 pour chaque formation

Le coût est de 350€ HT par formation à régler à l'organisme animateur (soit 700€ HT les 2 jours de formation)

50% de la somme à l'inscription

Le restant dû au plus tard 24h avant le début du meeting.

Une demande de prise en charge peut être faite auprès des OPCA par vos soins pour la prise en charge des frais de déplacement en plus de ceux des formations.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !